

ÉLECTRICIEN(NE) SPÉCIALISÉ(E)

Poste régulier

Service des ressources matérielles (SRM)

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir un poste régulier d'électricienne ou électricien spécialisé(e) au sein du Service des ressources matérielles (SRM).

Souhaitez-vous donner un sens à votre travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employé(e)s y contribuent, chacun(e) à sa façon. Voici ce qui vous attend dans le milieu scolaire :

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 31 995 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvre le CSSDGS](#) dès aujourd'hui! Nous encourageons un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, c'est pourquoi nous vous offrons entre autres

- 4 semaines de vacances et 16 jours fériés incluant la période des Fêtes;
- Un régime de retraite généreux à prestations déterminées et des assurances collectives avantageuses;
- Un programme de formation continue.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Pascal Circé – Régisseur de services

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire : 38h45 heures par semaine;
- Salaire : de 35.02 \$ de l'heure (taux en vigueur de 30.45 \$ de l'heure bonifié d'une prime de 15%; soit 4.57 \$ de l'heure en vigueur jusqu'à la signature de la prochaine convention collective.

VOTRE MISSION

Effectuer des travaux d'inspection, d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques. Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter [le plan de classification](#).

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Effectuer les travaux d'installation, de raccordement et d'identification des troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien sur les systèmes de régulation du bâtiment, d'intercommunication, d'horloge synchronisée et de système de contrôle d'éclairage.
- Poser des conduits en surface ou dans les murs, planchers et les plafonds au besoin
- Passer les fils et faire des raccordements nécessaires
- Procéder à l'installation, l'entretien et la réparation d'équipement électrique varié tel que les variateurs de vitesse, de système de chauffage, de système de ventilation et climatiseurs en lien à son champ d'activités.
- Planifier et effectuer les travaux d'inspection et d'entretien
- Participer à l'implantation et la mise à jour d'un programme de maintien d'actifs et de GMAO pour un parc immobilier institutionnel;
- Maintenir à jour les registres et systèmes de gestion informationnels liés à son champ d'activité;

ÉLECTRICIEN(NE) SPÉCIALISÉ(E)

Poste régulier

Service des ressources matérielles (SRM)

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

VOS QUALIFICATIONS

Vous devez posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emploi et présenter un des deux certificats suivants :

- Détenir un certificat de qualification valide et reconnu par l'autorité compétente avec champ de spécialisation en électricité. La carte de compétence émise par Emploi-Québec mentionne que le titulaire est détenteur d'un Certificat en électricité (CÉ);
- Ou détenir une licence « C » en électricité valide et reconnue par l'autorité compétente.
- Détenir au moins trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'électricité (un atout).

EXIGENCE PARTICULIÈRE

- Être titulaire d'un permis de conduire valide.
- Posséder des connaissances des produits Delta, Reliable, Honeywell (un atout)

VOTRE PROFIL

- Autonomie, collaboration et connaissance du domaine;
- Avoir à cœur le maintien d'un environnement sain et sécuritaire pour les élèves et la communauté;
- Avoir des aptitudes marquées pour le travail d'équipe et avoir la capacité d'évoluer dans un milieu multidisciplinaire.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Veuillez soumettre votre candidature en ligne au plus tard le 1^{er} octobre 2026 , avant 16h00 en cliquant [ici](#).

Référence de concours : S-2627-023.

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujéti à la Loi sur la laïcité de l'État ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.